



Association des Centres de Loisirs



Projet pédagogique Villa Arthaud 2026

Mercredis et vacances scolaires

Ce projet élaboré par l'équipe permanente évolue chaque année avec les enfants et les animateurs. Il a pour but de définir les objectifs éducatifs fixés par l'équipe.

1. Caractéristiques des locaux et espaces utilisés

L'accueil de loisirs se situe 11 avenue Jean Perrot à Grenoble dans une grande maison. Nous occupons une grande partie de la Villa Arthaud :

- Une salle en rez-de-jardin avec un lavabo et 2 WC. Ne disposant que d'une seule sortie de secours, cet espace est limité à 19 personnes.
- Le rez-de-chaussée : il comprend un hall pour déposer les affaires, 2 salles servant à la restauration des enfants le midi, la cuisine, des toilettes (dont des WC maternelles).
- Le premier étage est occupé par le siège de l'association. On y trouve également le bureau de la directrice.
- Le deuxième étage concentre la majorité de l'accueil de loisirs des 6-12 ans. On y trouve une grande salle d'activité et d'accueil, la régie pour le matériel, une salle de travaux manuels, des toilettes, un lavabo, une petite salle de jeux et une salle d'activité.
- L'espace extérieur est totalement sécurisé. Il comprend la cour de la villa ainsi que la cour de l'école Driant.
- Le garage n'est accessible que pour l'équipe d'animation ou les enfants étant accompagnés. Nous y trouvons un babyfoot, la pharmacie et un local de matériel.

Le centre accueille des enfants de 6-12 ans mais peut accueillir jusqu'à 30 enfants âgés de moins de 6 ans. Sur certaines périodes de l'année, nous pouvons accueillir des enfants de 5 ans (activité équitation) et des jeunes de 13 et 14 ans (lors des trois premières semaines de juillet).

Lors des périodes de vacances, la salle de sieste de l'école Driant est mise à disposition et peut donc être utilisée.

L'accueil de loisirs ne dispose pas d'ascenseur.

Le centre est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire de 8h à 18h excepté le 1^{er} mercredi de septembre afin de constituer les équipes. Les mercredis certains enfants viennent en journée et d'autres sont récupérés dans les écoles (Jean Jaurès, Clemenceau et Anne Sylvestre) à la sortie des classes par les animateurs qui empruntent ensuite le car, les

transports en commun ou se déplacent à pieds. La directrice prend en compte les arrivées départs dans la constitution des groupes et le respect du rythme de l'enfant.

Le centre fonctionne toutes les vacances scolaires de 8 h à 18h sauf à Noël et les 2 premières semaines d'août. Sur ces périodes tous les enfants sont accueillis directement sur place.

2. Modalité de fonctionnement de l'équipe (directeur, adjoint, animateurs)

L'équipe est composée d'une directrice et d'animateurs avec pour certaines activités un animateur référent.

La directrice recrutée par l'association est un membre permanent. Elle possède, le BAFA, a entamé le cursus du BAFD. Elle est également détentrice du SST.

Elle est présente sur les groupes d'enfants et peut assurer également l'animation. Elle participe à l'élaboration du programme, met en place des projets avec des partenaires, veille au bon fonctionnement ainsi qu'au respect du projet pédagogique, gère les réservations, assure le suivi avec les familles, les enfants et l'équipe.

Elle gère le budget et assure les tâches administratives. Elle a un rôle formateur vis à vis des animateurs. C'est elle qui prend la décision finale en cas de litige. Elle anime l'équipe. Elle est en relation directe avec l'organisateur, les prestataires, les familles et les encadrants des activités.

C'est elle qui assure le recrutement de son équipe. Le recrutement s'effectue selon des critères précis : la qualification, l'expérience et la motivation. Un entretien est effectué avant chaque embauche et une période d'essai est effectuée. Les animateurs sont sous contrat d'engagement éducatif au trimestre pour les mercredis et à la période pour les vacances.

Qu'ils soient BAFA complet, stagiaires ou sans formation, ils ont tous pour mission l'animation et la sécurité des publics dans tous les moments.

Fonctionnement de l'équipe

Les animateurs de l'accueil de loisirs travaillent à la journée de 8h à 18h. Suite à la réorganisation du temps scolaire, la majorité des enfants ont école le mercredi matin. Pour répondre à la fluctuation d'effectifs, des animateurs travaillant « repas plus après midi » viennent en renfort. Ces derniers fonctionnent généralement par binôme et vont chercher les enfants à la sortie de 3 écoles (Clémenceau, Jean Jaurès et Anne Sylvestre).

L'équipe est composée de 4 animateurs le matin et d'environ 15 l'après midi. (12 d'entre eux passant en activité spécialisée). L'équipe est mixte dans la mesure du possible. Selon les effectifs, le groupe peut être divisé en 3 groupes d'âges : 6-7 ans, 8 ans et 9-12 ans. Ce découpage se fait majoritairement pendant les vacances. Suivant l'évolution des effectifs des animateurs supplémentaires peuvent être recrutés.

L'été un groupe pré ado (11- 14 ans) est crée et correspond à la demande des familles.

Ce groupe est intégré à la vie de l'accueil de loisirs tout en étant autonome pour permettre le respect du rythme de la tranche d'âge.

Le rôle des animateurs est de programmer, d'animer et d'évaluer les activités ainsi que d'assurer la vie quotidienne et la sécurité. Ils assurent le suivi des enfants et des familles grâce à une communication claire et à l'utilisation d'outils de communication si besoin. Ils veillent au bien être de chaque enfant.

Règlement des animateurs et directeur

- l'usage des téléphones portables (appel, sms et écoute de musique) à titre privé est interdit. Sauf cas de force majeur et en prévenant le matin même (attente d'un résultat d'examen, famille malade...) La possession d'un téléphone est vivement recommandée lors de sortie.
- La cigarette est interdite dans l'enceinte du centre de loisirs et sur les activités.

Le secourisme

En cas de blessures minimales, l'équipe d'animation a en sa possession une trousse à pharmacie pour chaque groupe. La directrice forme l'équipe aux bons réflexes à avoir et sur les procédures lors de soins. Tout soin est inscrit dans un carnet d'infirmerie.

En cas de blessures plus importantes, l'équipe d'animation a à sa disposition des guides de procédures dans les armoires à pharmacie et dans leurs classeurs d'activités s'ils sont en sortie. Par ailleurs, la directrice a son SST et continue de s'informer et de se former régulièrement sur les pratiques du secourisme. Par ailleurs, lors des réunions de préparation en équipe, un temps sur la sécurité et comment porter secours est mené. Parmi les animateurs, il est aussi fréquent que certains soient formés au PSC1.

Concernant la sensibilisation des enfants là-dessus, une sortie chez les pompiers dans l'année est organisée et les numéros d'urgences sont affichés et accessibles dans chaque salle d'activité.

Lors du pôle montagne, en début de semaine, un temps sur la sécurité en montagne est aussi abordé par les guides de montagne.

Utilisation des minibus

Durant l'année, certains groupes d'enfants se déplacent en minibus. Dans ce cas, les trajets ne durent jamais plus de 2h et sont en général d'une heure maximum. Le conducteur est un membre de l'équipe ou un intervenant apte à conduire et ayant le permis de conduire.

Concernant l'utilisation, lors de chaque trajet, le conducteur a un carnet de bord à remplir, indiquant sa destination, le nombre de kilomètres et si quelque chose est à noter sur l'état

du minibus. Les véhicules sont régulièrement envoyés en révision afin d'assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Lors d'un trajet, les enfants de moins de 10 ans sont obligatoirement assis à l'arrière sur des sièges surélevés et attachés. Le conducteur sera accompagné d'un autre adulte dès que cela est possible afin que le conducteur puisse pleinement se concentrer sur la conduite du véhicule.

Lors du pôle montagne où le minibus sont utilisés régulièrement, une personne en plus ayant le permis de conduire fera partie de l'équipe afin de soulager les conducteurs en cas de fatigue ou d'incapacité à conduire.

3. Nature des activités. Répartition des temps d'activités et de repos.

L'accueil de loisirs

- Axer les activités sur la ville et la métropole

Les activités sont axées sur la ville et la métropole Grenobloise. En effet, nous souhaitons exploiter la situation urbaine du centre et les différents acteurs du bassin grenoblois. Nous prévoyons des sorties ou la participation à des événements qui sont des bases pour les activités. Le programme est fait en fonction des désirs des enfants mais aussi des ateliers ou activités proposées par les musées, bibliothèques, animation des MDH ou sport et quartier, associations de la ville ou de l'agglomération grenobloise. Notre volonté première est la découverte, l'ouverture. Nous souhaitons permettre aux enfants de profiter d'ateliers ou d'événements auxquels ils ne peuvent pas se rendre avec leur famille qui travaille. Nous proposons également toutes sortes d'activités intérieures (manuelles, créatives, d'expression, scientifiques, jeux) et extérieures (initiations sportives, jeux, balades) qui vont favoriser la vie de groupe.

- Donner un accès aux arts vivants

Nous intégrons aujourd'hui à notre programmation les arts vivants. En effet, cet axe était peu présent avant. Durant l'année, les enfants peuvent faire des ateliers théâtre, improvisation, musique, magie... Toutes ces activités développent la créativité et permettent aux enfants d'affirmer leur personnalité, d'élargir leurs horizons et découvertes. De plus, chaque mercredi après midi, un groupe de 12 enfants a la possibilité d'aller faire du cirque avec l'association « Vit'anim », où les enfants découvrent les techniques d'un cirque. Enfin, des artistes du spectacle vivant viennent parfois afin de faire un spectacle ou aider les enfants à monter leur propre présentation, laissant la place à chacun pour s'exprimer et trouver sa place.

- Faire découvrir la montagne

Nous axons aussi notre action vers la montagne. Les enfants présents sur le centre les après midi s'inscrivent dans le projet montagne de la ville de Grenoble. Ils bénéficient ainsi d'une sortie en montagne, à la neige, les mercredis. Ces sorties (raquettes, randonnée,

escalade, via corda, visites culturelles en montagne...) se veulent ludiques et de découverte. L'idée étant de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre. De plus, une semaine entière au mois d'août est consacrée à la découverte de la montagne, avec des activités ludiques et pédagogique ; semaine se finissant par une nuit en refuge afin de pouvoir observer la montagne de jour comme de nuit. Ces sorties ont aussi pour objectif de sensibiliser à l'environnement et à sa protection, à travers des ateliers autour du cycle de l'eau, de l'impact de la pollution... Des ateliers de sensibilisation sont régulièrement proposés sur le centre de loisirs durant l'année (tri sélectif, seconde vie des objets, gaspillage...).

La journée se compose d'activités, de rangement, des temps « libres », des temps de vie quotidienne et du repos.

Le temps « libre » est également un temps d'accueil où les familles amènent ou récupèrent leurs enfants. Ces derniers ont la possibilité de faire des jeux intérieurs et extérieurs, de discuter, de lire, de se reposer. Ce sont des temps encadrés par les animateurs qui peuvent à tout moment mener une activité avec un groupe d'enfants intéressés.

4. Organisation des journées types

Journée type accueil de loisirs lors des vacances

7h45	Arrivée de l'équipe et mise en place de la salle et de l'extérieur, arrivée possible aussi à 8h30 si une arrivée échelonné est possible et prévue.
8h -9h	Accueil des enfants et familles. Temps libre pour les enfants (jeux de société, dessins, lecture, discussion), installation de l'activité.
9h-9h30	Rangement, séparation des groupes. Présentation du programme, conseil des enfants (moment où chacun exprime ses idées) et petits jeux de début de journée.
9h30-10h30	Activité et rangement.
10h30 – 11h30	2ieme rotation d'activité
11h0 – 12h00	temps « libre » – mise en place de la table
12h00-13h00	Repas. Un animateur pour 2 tables. En fonction des effectifs et pour éviter le bruit, les enfants sont répartis dans les 2 salles.
13h00-14h00	Répartition des enfants par activité et groupe et temps calme (livres, jeux de société, dessins, possibilité de se reposer).
14h -16h30	Activités et rangement.

16h30-17h00	Goûter (parfois fait par les enfants dans la journée)
17h-18h	Accueil et temps libre. Retour aux familles. Rangement des salles.

Journée type accueil de loisirs lors des mercredis

7h45	Arrivée de l'équipe et mise en place de la salle et de l'extérieur.
8h - 9h	Accueil des enfants et familles. Temps libre pour les enfants (jeux de société, dessins, lecture, discussion), installation de l'activité.
9h - 9h30	Rangement, Présentation du programme, répartition des groupes.
9h30 - 10h30	Activité et rangement.
10h30 – 11h30	2 ^{ième} rotation d'activité.
11h30 - 12h00	Temps « libre »
11h30	Récupération des enfants des écoles Clémenceau et Jean Jaurès par des animateurs. Trajet à pied ou en car selon l'école en direction de la salle de restauration. Récupération aussi des enfants de l'école Anne Sylvestre (Ferdinand Buisson) Trajet à pieds ou en mini bus en direction de la salle de restauration.
12h00 - 13h00	Repas. Un animateur pour 2 tables. En fonction des effectifs et pour éviter le bruit, les enfants sont répartis dans les 2 salles. Rangement, nettoyage des tables (avec la participation des enfants) et petit temps calme.
13h00-13h30	Répartition des enfants par activité et temps calme (livres, jeux de société, dessins, possibilité de se reposer).
13h30 - 14h	Accueil des enfants et des familles et temps « libre »
14h - 16h30	Activités et rangement
16h30 - 17h00	Goûter (parfois fait par les enfants le matin même)
17h - 18h	Accueil et temps libre. Retour aux familles. Rangement des salles.

5. Modalités spécifiques pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques ou porteurs de handicap.

L'Association des Centres de Loisirs a pour vocation d'accueillir dans les structures qu'elle organise tout enfant à partir de 3 ans.

Les maladies :

Les enfants qui présentent des symptômes de maladie en cours de journée sont isolés dans une pièce au calme. La famille est prévenue afin de pouvoir prendre au plus vite rendez vous avec un médecin.

Les blessures :

Les enfants blessés sont accueillis à l'accueil de loisirs. Les activités peuvent être adaptées en fonction des blessures. Pour les blessures des membres inférieurs, selon la mobilité de l'enfant, nous pouvons l'orienter sur un autre centre de loisirs (ex : l'enfant est plâtré, sans possibilité de poser le pied au sol). En effet, comme précisé plus haut, la Villa Arthaud ne dispose pas d'ascenseur, et le deuxième étage concentre la majorité de l'accueil de loisirs.

Inclusion de tous publics :

Pour pouvoir accueillir les enfants ayant des besoins spécifiques dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux familles de rencontrer la directrice du centre de loisirs lors du premier accueil. Il est en effet essentiel que nous connaissions bien l'enfant pour l'accueillir dans des conditions qui garantissent sa sécurité et son bien-être. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins.

Dans certains cas, l'association sera amenée à renforcer l'encadrement du groupe de l'enfant accueilli.

Afin de faciliter l'accueil de chacun, des outils sont installés dans le centre de loisirs. Par exemple, une frise temporelle de la journée est affichée et utilisée dans la grande salle du deuxième étage. Cela permet aux enfants en ayant besoin, de se repérer dans le temps grâce aux images.

De plus, dans chaque salle d'activité, un espace calme est délimité. Il est équipé de poufs et de livres, créant un espace de tranquillité où les enfants peuvent se poser s'ils en ressentent le besoin ou l'envie.

Selon les enfants accueillis et leurs besoins, les espaces peuvent être améliorés, de même pour l'organisation de la journée et l'utilisation du matériel. Rien n'est totalement figé afin que l'équipe d'animation puisse adapter l'accueil de loisirs aux enfants accueillis et à leurs besoins.

6. Modalités de participation des enfants/jeunes à la vie de l'accueil de loisirs.

La participation des enfants au centre de loisirs se fait dans différents domaines :

- Les activités : les enfants ont majoritairement le choix entre plusieurs activités en général le matin (cuisine, création, jeux en extérieurs, ateliers de découverte). De plus ils sont régulièrement consultés concernant leurs attentes en matière d'activités par le biais de discussions ou de questionnaires (en vacances, lors du conseil des enfants). Des temps de parole pour évaluer et donner leur ressenti sur une activité sont prévus.
- La préparation : les enfants aident à la préparation de l'activité. Ils préparent la salle, apportent et installent le matériel, rangent, nettoient les outils qui ont servis à l'activité. Parfois des matériaux spécifiques sont nécessaires (boîtes à chaussures, carton...) et les enfants sont mis à contribution ; ils en rapportent de chez eux si possible.
- Le repas : c'est un moment privilégié de participation. Les enfants participent au dressage de la table. Lors des repas les enfants servent leurs camarades. A la fin du repas chacun participe en débarrassant : au début du repas, les enfants se concertent afin de se répartir les rôles concernant le débarrassage, le nettoyage et le service.

7. Liens et communication avec les familles et les écoles.

Liens et communication avec les familles :

Ce lien avec les familles se construit tout au long de l'année, passant principalement par la communication entre l'équipe d'animation, la famille et les enfants. Lors de l'accueil du soir, ce sont les animateurs qui voient les parents, ainsi, une feuille de liaison peut être utilisée si des informations sont à faire remonter aux familles. Par ailleurs, si un accompagnement plus précis est à mettre en place pour un enfant, la directrice peut contacter la famille directement et les voir en rendez vous si besoin. Si les familles ont quant à elles besoins de faire remonter une information à l'équipe ou la direction, elles peuvent passer par le secrétariat ou appeler directement la directrice.

Lorsque les enfants font des stages, les familles ont la possibilité de voir des photos de l'activité via un accès sécurisé sur le site internet de l'association. L'accès à ces photos permet d'impliquer les familles dans la vie de leur enfant au sein de l'accueil de loisirs.

Liens avec les écoles ou autres organismes accueillant l'enfant :

Comme évoqué précédemment, nous récupérons les enfants dans les écoles, la communication avec ces dernières passe principalement par les écrits (mails) mais de temps à

autre, nous échangeons en face à face afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants. Ces temps d'échanges nous permettent aussi d'échanger sur nos routines et outils permettant d'accueillir au mieux les enfants ayant des besoins spécifiques côtoyant nos deux structures. Si il y a besoin, la direction peut se mettre en contact avec d'autres écoles que certains enfants côtoient afin d'échanger sur les diverses pratiques et sur les enfants afin de contribuer à une coéducation. Cela va de même si l'enfant va dans un autre centre plus spécifique, en accord avec les familles.

8. Modalités et critères d'évaluation des activités

Les activités proposées sont prévues pour correspondre aux objectifs généraux définis en accord avec le projet éducatif.

Les objectifs de la Villa Arthaud sont les suivants :

- Favoriser l'esprit de groupe.
- L'ouverture sur la ville
- Permettre la participation
- Développer l'autonomie
- Inciter à la découverte
- Sensibiliser à l'environnement

Toutes les activités valorisent la découverte. Les activités du centre de loisirs seront variées et utiliseront pour support principal la ville de Grenoble et de l'agglomération. Les activités spécialisées ont pour vocation principale l'initiation à des activités nouvelles. Elles permettent aux enfants de découvrir en douceur un sport ou une pratique. Conscient de la prédominance du sport dans les activités depuis quelques années, nous sommes attentifs à l'accès à la culture et aux arts vivants. Nous proposons depuis 2016 des activités qui permettent aux enfants de découvrir les arts du spectacle. Nous proposons aussi des animations en lien avec la montagne.

Découvrir (les autres, soi, ses capacités, la nature, l'environnement, un cadre, un mode de vie, des sens, des nouvelles activités) est important pour la construction d'un enfant. L'apprentissage n'est pas l'unique fin. En effet, les enfants sont répartis par groupe ce qui implique la communication, le partage, l'entraide, les compromis et la prise en considération de l'autre. Le groupe est parfois source de conflits mais il permet aussi à l'enfant de trouver sa place au sein de la société et de se positionner. Afin de favoriser la découverte, des stages de découverte au trimestre sont proposés en partenariat avec des clubs sportifs ou associations culturelles, permettant à l'enfant de découvrir jusqu'à trois activités différentes par an.

Nous visons à développer l'autonomie des enfants afin qu'ils grandissent, qu'ils apprennent à connaître leurs limites et leurs capacités. Nous laisserons les enfants tester, expérimenter, choisir. Lorsqu'un enfant se trompe, il est important de dédramatiser pour ne pas le mettre en situation d'échec afin qu'il puisse tester à nouveau et tendre vers la réussite.

Un enfant est en évolution perpétuelle pour son autonomie. Les programmes réalisés seront en adéquation avec le projet pédagogique.

Le projet montagne a pour objectifs de faire découvrir et expérimenter des activités en montagne accessible à chacun. Elle est si proche et si loin à la fois. Permettre aux enfants de vivre des moments ensemble dans des lieux naturels, de repousser leurs limites et de se surpasser en groupe.

De plus, des séjours avec hébergement sont proposés en juillet. Ces séjours ont lieu du lundi au vendredi et concerne les enfants dès 6 ans pour la découverte de la montagne ou d'activités aquatiques et 8 ans pour le séjour équitation. Ces lieux sont propices pour développer l'autonomie des enfants et le vivre ensemble.

Notre évaluation

Les critères sont quantitatifs et qualitatifs.

- Quantitatif : Cela peut comprendre le nombre d'enfants touchés par l'activité, le nombre d'activités proposées sur un objectif. Un tableau répertoriant toutes les sorties découvertes est mis à jour permettant ainsi de visualiser les partenaires, les actions, le public qui ont été concernés par notre planification.
- Qualitatif : Ce dernier est beaucoup plus subjectif. Il faut observer les enfants à court et long terme et proposer à nouveau une variante de l'activité afin de vérifier les évolutions. Nous évaluerons l'atteinte ou non des objectifs que nous nous sommes fixés régulièrement lors de réunion. Nous évaluerons par l'observation, par des discussions avec les enfants, par des questionnaires (animateurs, enfants, familles).